Les échos de Castelnau

Bulletin Municipal d'informations N°46 - février 2020

PROCHAINEMENT À CASTELNAU DE GUERS...

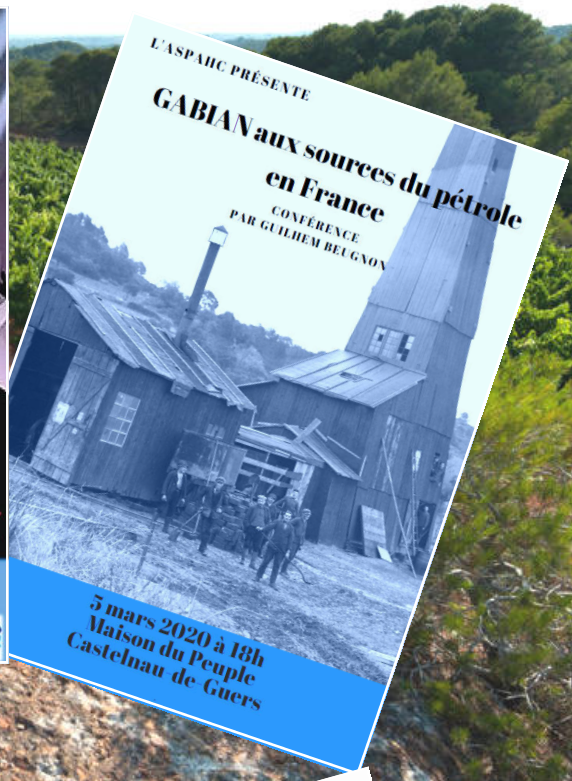

ÉDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce numéro des « Echos de Castelnau » est le dernier de cette mandature (2014-2020). Dans ses pages, vous ne trouverez ni bilan, puisqu'un journal municipal n'est pas un outil de propagande électorale, ni promotion excessive des derniers actes municipaux, ni tentatives de récupération de tels ou tels événements, toujours pour la même raison, et surtout parce que cela n'a jamais été le cas.

En revanche, vous trouverez entre autre des informations sur les faits marquants de ces derniers mois, des conseils, rappels, annonces, et la rubrique habituelle très conséquente de la vie associative.

D'ailleurs, revenons-en à ces derniers mois. Ils ont été marqués par les fêtes de Noël bien sûr, mais aussi par la fête votive qui a connu un franc succès ! Cette tradition hivernale castelnaulaise est bien vivace, et c'est heureux de constater que malgré les épreuves parfois difficiles du quotidien de chacun, une ambiance générale perturbée par une réforme des retraites qui cristallise autour d'elle bien des mécontentements, des tiraillements liés à la prochaine échéance électorale, les festivités vont bon train et contribuent à redonner du bonheur et de la légèreté à nos vies qui en ont bien besoin. Avec une affluence en hausse, son bilan aussi bien financier qu'en terme de convivialité est très satisfaisant et encourageant !

Le 20 février, vous avez pu découvrir le fruit du très beau travail en résidence d'artiste du groupe Mezcal Jazz Unit avec la chanteuse finlandaise Sanna Ruohoniemi. Les pré-ados du centre de loisirs y ont pleinement participé, assurant la communication, confectionnant des gâteaux et tenant la buvette le soir du concert, en partenariat avec l'Attrape-livres. Le bénéfice de cette action les aidera à financer leur prochaine sortie.

Et que dire de cette magnifique exposition « Images de notre village » que le club photo vous a concoctée avec un travail important de collecte et de retouche de vieux clichés de Castelnau de Guers ! À ne rater sous aucun prétexte du 28 février au 1er mars à la Maison du Peuple.

En revanche, ce qui est inquiétant, ce sont les effets dévastateurs du réchauffement climatique que nous constatons une fois de plus cet hiver. Records de chaleur, campagne déjà recouverte de fleurs, fortes intempéries, vent capricieux... plus que jamais, il nous faut trouver des moyens d'action pour minimiser le plus possible l'impact de nos modes de vie sur le climat.

Je souhaite ici saluer le projet enthousiasmant de « l'Ecol'O Bus » porté par l'association « Fête des devoirs » et son intervenant Yves Gruffaz. Cette aventure soutenue par la Municipalité ne fait que commencer. Nous avons hâte de voir ces véhicules d'un autre genre qui seront fabriqués en France emprunter les routes de Castelnau, et, nous en sommes sûrs, de bien d'autres Municipalités !

Je n'ai plus qu'à vous souhaiter de prendre autant de plaisir à lire ce magazine que celui que nous avons eu à le réaliser pour vous.

Fraternellement,
Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau de Guers

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU DE GUERS

COMITÉ F.N.A.C.A. ET U.H.A.A.C.***

F.N.A.C.A.* : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, au Maroc et Tunisie
UHAAC** : Union Héraultaise des Associations des Anciens Combattants et victimes de guerre

Le Président des Anciens combattants de Castelnau de Guers et le bureau adressent leurs **meilleurs vœux de Bonheur et Santé aux adhérents et sympathisants et à leurs proches pour 2020.**

Les derniers mois de 2019 ont été marqués par la tenue de notre **Assemblée Générale le 28 octobre** dernier en présence de Monsieur le Maire. Le compte-rendu moral et le compte-rendu financier ont été acceptés (budget en équilibre).

Le 8 décembre, nous avons participé au **loto du téléthon.**

En 2020, nous avons un **Conseil Départemental FNACA à Pinet.**

Le **19 mars** approche avec les Cérémonies du Cessez-le-feu en AFN prévues à Sète et Béziers le matin et Pinet ou Florensac l'après-midi (non encore précisé).

A noter encore le **Congrès Départemental FNACA** à Béziers le 16 avril 2020 et le **Congrès Départemental UHAAC** à Sérignan le 25 avril 2020.

Le bureau de la FNACA :

Président : Francis Arnaud

Trésorier : Claude Hayere

Secrétaire : Jean Rouvrais

Porte-drapeaux : Jean Rouvrais, Bernard Grandguillotte, Sauveur Mazella

Le bureau de l'UHAAC :

Président : Francis Arnaud

Trésorier : Claude Hayere

Secrétaire : René Ségura

Porte-drapeaux : Jean Rouvrais, Bernard Grandguillotte

BON À SAVOIR : Une de nos revendications vient d'être satisfaite !

La demi-part fiscale sera rétablie pour les veuves en 2021.

La veuve d'un Ancien Combattant décédé avant l'âge de 74 ans pourra bénéficier de la demi-part fiscale sous réserve que l'intéressé décédé était titulaire de la carte du Combattant et percevait la retraite du combattant dès l'âge de 65 ans. Pour la veuve, l'âge requis pour en bénéficier reste fixé à 74 ans.

Le Président

Jeunes lycéennes Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Floe, jeune allemande de 15 ans, vit à Berlin, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle adore la musique et pratique la clarinette. Elle aime aussi jouer au tennis, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Chihiro, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle aime jouer au basketball, lire, le cinéma, la musique et les enfants. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Nicole, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 6 mois. Elle a de nombreux hobbies : le football, la natation, la danse, et voyager. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02 99 20 06 14
vanessa@cei4vents.com

« BIEN MANGER POUR MIEUX VIEILLIR ! »

NOUVEL ATELIER DU CCAS

L'association d'aide à la personne, présente sur tout le territoire héraultais depuis plus de 50 ans, fait de la prévention une priorité dans le cadre du « Bien Vieillir ». **PRÉSENCE VERTE SERVICES** a mis en place depuis juin 2019, des **ateliers prévention animés par une Diététicienne Nutritionniste, une Infirmière et une Ergothérapeute.**

Ces rencontres trimestrielles, organisées sur plusieurs communes du département, ont pour but :

* Informer, prévenir le risque de dénutrition à domicile et le risque de chute tout en rassurant les participants,

* Balayer les fausses idées au sujet de l'alimentation des seniors et insister sur l'importance du plaisir,

* Mettre en avant l'importance de la prévention : **AGIR AVANT DE SE FRAGILISER.**

Ces ateliers interactifs, entièrement gratuits, s'adressent à tous publics sur simple inscription.

A la fin de la présentation, une collation est offerte pour partager un moment de convivialité entre les participants. Un guide diététique « Bien manger pour mieux vieillir ! » avec des conseils simples et pratiques sera offert à chaque participant en fin d'atelier.

Suite à ces ateliers, dans le cadre d'un financement de la CFPPA (Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie), **3 consultations gratuites sont proposées à domicile** par une Diététicienne, aux personnes qui souhaitent être informées et aidées pour adapter leur alimentation.

PROGRAMME « SÉNIORS EN VACANCES DU BASSIN DE THAU »

EN 2020, CE SERA UN VOYAGE À TERROU DANS LE LOT

Pour le voyage de 2020, le choix du site s'est porté sur le **VVF le relais du Terrou, dans le Lot.**

Les participants voyageront **du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre.**

Parfaitement adapté à ce type de voyage, offrant de multiples possibilités d'activités, ce village vacances sera totalement dédié aux participants.

Plus d'informations vous seront communiquées bientôt.

Terrou

Séjour spécial séniors
En vacances
ancv

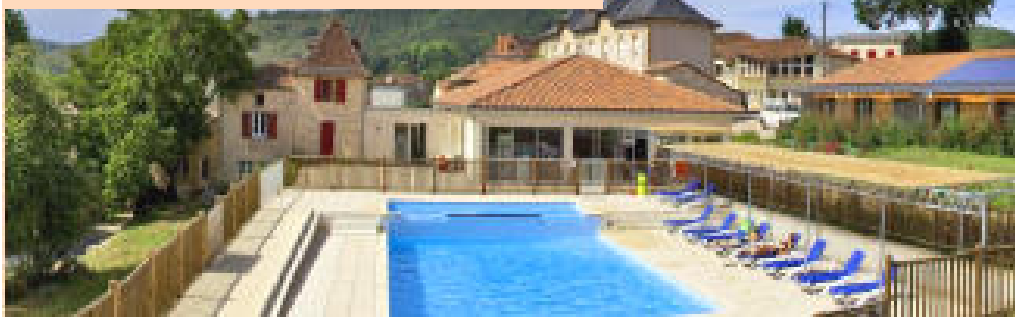

RETOUR EN IMAGES SUR...
QUELQUES-UNS DES DERNIERS TRAVAUX EN RÉGIE

Le curage des ruisseaux se poursuit.

Un cendrier a été posé dans la zone des commerces suite à la demande de riverains.

Nettoyage du camion du service technique avec le tout nouveau karcher des agents.

Un passage piétons accessible à tous a été positionné au niveau des commerces.

TROTTINETTES, VÉLOS…
UN ESPACE DE STATIONNEMENT ADAPTÉ

L'espace de stationnement présent sur la place de la Mairie s'est agrandi et peut dorénavant accueillir **plusieurs types de véhicules, notamment les trottinettes.**

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, les véhicules ne peuvent être parqués dans l'enceinte de l'école et de l'ALSH. Aussi, nous vous conseillons de fournir à vos enfants **un antivol** adapté à cet espace de stationnement.

Nous vous invitons également à veiller à ce que **le véhicule soit adapté à l'âge de votre enfant** et à vérifier auprès de votre assureur que votre enfant est bien couvert (au minimum en responsabilité civile) lors de ses déplacements en véhicule roulant.

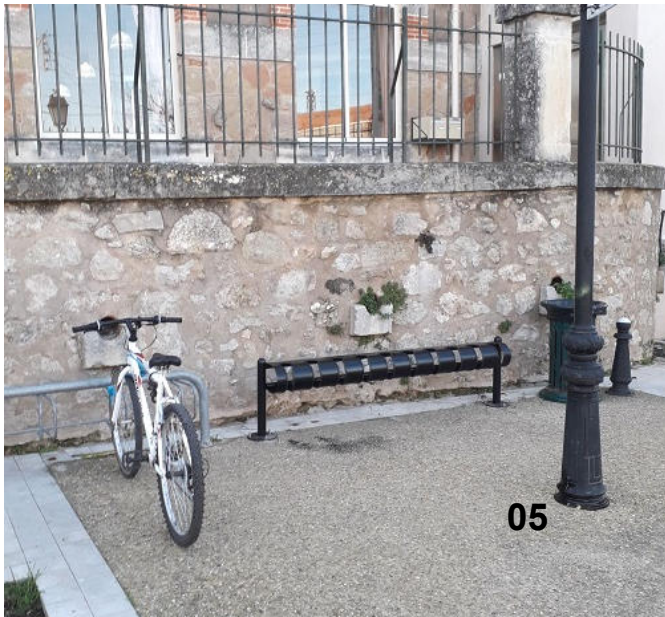

CHEMIN DE L'ESPOURTEL
LE « TOUT-TERRAIN » N'EST PLUS D'ACTUALITÉ !

La réfection du chemin de l'Espourtel avait été prévue sur le budget 2019.

Les travaux ont débuté le lundi 27 janvier 2020.

Les pins méditerranéens, essence locale par excellence, ont été déracinés car non désirables en bordure de chaussée. Pour les remplacer, les services de l'agglo ont proposé de planter des **micocouliers**, méditerranéens eux aussi, mais beaucoup moins dévastateurs de chaussée.

Un chemin piétonnier sera créé, et les **places de parking** seront conservées.

Avant les premiers travaux...

...et après !!

Des micocouliers seront plantés

MINI TRANSHUMANCE
LES MOUTONS POUR ENTRETENIR L'ESPACE LAÏCITÉ

Avec le redoux et l'humidité de ces dernières semaines, la **nature est luxuriante**. C'est notamment le cas dans le grand parc de la propriété qui jouxte l'école, récemment acquise par la Municipalité, devenu **« l'Espace Laïcité ».**

Pour entretenir cet espace, l'idée d'une **mini transhumance** s'est tout naturellement imposée. Elle se fera ce **mercredi 26 février.**

En se régalant de cette bonne herbe fraîche, les moutons de notre bergère Uta Novak **nettoieront ces 35 ares verdoyants**, tout en étant **une attraction de premier choix pour les enfants du centre de loisirs et de l'école.** Ils pourront **rencontrer la bergère** et lui poser toutes les questions qu'ils voudront. Elle saura aisément leur répondre avec pédagogie puisqu'étant elle-même professeur.

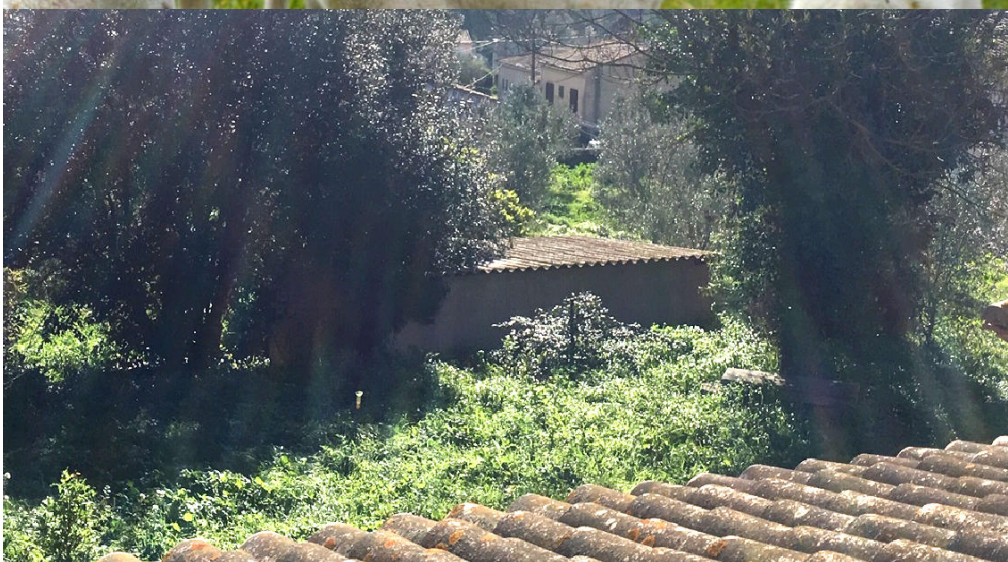

ANTI-LINKY
FAITES-VOUS RECENSER EN MAIRIE

Une réunion publique sur le thème des compteurs communicants, et en priorité le **compteur Linky**, s'est tenue le mardi 14 janvier 2020 à la Maison du Peuple. Etaient présents le délégué départemental de l'association **Robin des Toits**, un **médecin généraliste** et un **représentant du Collectif Citoyen Pézenas.**

Il a été rappelé les craintes que suscite le déploiement des compteurs communicants « Linky » : **incendies, fuite des données personnelles, ondes électromagnétiques préjudiciables notamment aux personnes électrosensibles, hausse de la facture d'électricité, etc.**

La commune a délibéré plusieurs fois pour s'y opposer, et la dernière délibération en la matière n'a pas encore été attaquée et invalidée, ce qui maintient dans l'illégalité ce déploiement sur la commune.

A titre individuel, **chacun est libre de refuser la pose d'un tel compteur à son domicile**. Pour cela, il faut envoyer une lettre de refus à Enedis. Un modèle de lettre est téléchargeable sur le site de la commune : www.castelnau-de-guers.fr.

Nous demandons à toutes les personnes qui effectuent cette démarche d'en avertir le secrétariat afin de pouvoir recenser tous les refus.

CHANGEMENT DES COMPTEURS
LE FORCING D'ENEDIS ET DE SES SOUS-TRAITANTS

Les sous-traitants d'Enedis chargés de procéder au changement des compteurs d'électricité sont rémunérés « au compteur ». S'ils n'en posent pas assez, cela se répercute directement sur leur fiche de paye à la fin du mois.

On comprend mieux qu'ils n'aient pas d'état d'âme pour poser les compteurs qui leur sont directement accessibles, y compris dans les communes qui ont délibéré contre la pose de ces compteurs.

Différentes façons de protéger son compteur à l'extérieur

Si une lettre de refus est affichée sur le compteur mais qu'il n'a pas été sécurisé, les techniciens n'hésitent pas à enlever la lettre et procèdent au changement.

Cela nous a été rapporté par un technicien en charge de ce déploiement en personne !

C'est pourquoi il faut redoubler de vigilance si on ne veut pas que notre compteur soit changé à notre insu. S'il est à l'intérieur de la maison, **il suffit de refuser au technicien son accès**, ce dernier n'insistera pas sous peine d'être accusé d'entrer de force ou par effraction sur un territoire privé.

En revanche, **si le compteur est à l'extérieur de votre habitation, vous devez trouver un moyen de le « barricader »** afin qu'il soit impossible pour un technicien de le changer, tout en maintenant son accès, notamment pour pouvoir procéder au relevé.

Il est facile de trouver des exemples de mise en sécurité d'un compteur extérieur sur internet.

Soyez vigilants, nous sommes en pleine période de déploiement !

INTERCOMMUNALITÉ

L'AGGLO HERAULT MEDITERRANEE

LA LABELLISATION DES FAÇADES
UNE MESURE DE DÉFISCALISATION ATTRACTIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES

Afin de poursuivre les opérations en faveur de la valorisation architecturale des centres historiques de nos villes et villages, l'agglo Hérault Méditerranée a signé une **convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine pour labelliser les façades.**

L'objectif est **d'inciter**, grâce à un dispositif fiscal avantageux, **les propriétaires à entreprendre des travaux de ravalement de leur façade**, complets et de qualité.

Cette labellisation, attribuée pour une période de 5 ans, doit permettre aux **propriétaires imposables de bénéficier d'une réduction de leur revenu imposable à hauteur de 100% des travaux réalisés si le taux global de subvention est supérieur à 20% et de 50% dans les autres cas.**

Les immeubles doivent pour cela être situés dans le périmètre de « l'action façade » de nos 20 communes, et pour les communes dont la population est supérieure à 2000 habitants, elles doivent également être situées dans une zone classée « site patrimonial remarquable ».

Les propriétaires ne payant pas d'impôt sur le revenu peuvent également bénéficier de l'aide financière de la Fondation du patrimoine.

Les subventions octroyées

La labellisation offre également aux propriétaires **la possibilité de bénéficier de l'octroi d'une subvention d'un minimum de 1%.**

L'agglo Hérault Méditerranée verse par ailleurs une **subvention aux propriétaires concernés**, selon le règlement d'attribution des aides, qui correspond à **25% du montant des travaux avec un plafond de travaux de 20 000 €HT.**

A cela, peut s'ajouter **une subvention pour travaux d'intérêt patrimonial de 40% sur un montant de travaux plafonné à 6 000 €HT.**

Plus d'infos :

Service habitat

Tél : 09 63 57 44 06

Courriel : occitanie-med@fondation-patrimoine.org

FONDATION DU PATRIMOINE

Préservons aujourd'hui l'avenir

ELECTIONS MUNICIPALES - 15 & 22 MARS 2020

VERIFIEZ VOS TITRES D'IDENTITÉ

Vous êtes Français :

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

1° Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)

2° Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)

3° Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire

4° Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État

5° Carte vitale avec photographie

6° Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

7° Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie

8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie

9° Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires

10° Permis de conduire (en cours de validité)

11° Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

12° Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Vous êtes Européen :

Pour prouver votre identité au moment de voter (élections municipales ou européennes seulement), vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

1° Carte nationale d'identité en cours de validité délivrée par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité

2° Passeport en cours de validité délivré par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité

3° Titre de séjour (en cours de validité)

4° Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État

5° Carte vitale (en cours de validité) avec photographie

6° Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

7° Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie

8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie

9° Carte d'identité militaire ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires

10° Permis de conduire (en cours de validité)

11° Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

12° Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

LE VOTE PAR PROCURATION

LA PROCÉDURE À SUIVRE

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent·e dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Cette personne votera en votre nom.

Où faire établir sa procuration ?

L'autorité localement habilitée à établir une procuration peut varier. Selon la commune où est situé son domicile ou son lieu de travail, le mandant doit se rendre :

- au tribunal judiciaire ou de proximité ;
- au commissariat de police ;
- à la brigade de gendarmerie.

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration, policier ou gendarme, se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Les citoyens résidant à l'étranger doivent s'adresser au **consulat ou à l'ambassade de France.**

Comment peut-on établir une procuration ?

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni :

- d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;
- du formulaire de vote par procuration.

Le formulaire est disponible sur www.service-public.fr.

En cas d'impossibilité de le télécharger et de l'imprimer, il est également possible de le demander au guichet de l'autorité habilitée à établir la procuration.

ATTENTION : NE TARDEZ PAS À ÉTABLIR VOTRE PROCURATION !!

L'original de la procuration doit être réceptionné par la mairie pour que le mandataire puisse participer au scrutin.

Vous pouvez contacter le **service des élections** pour vérifier si votre procuration est bien arrivée en mairie :

Par téléphone : **04 67 98 16 94** // Par email : **urbanisme-elections@castelnau-de-guers.com**

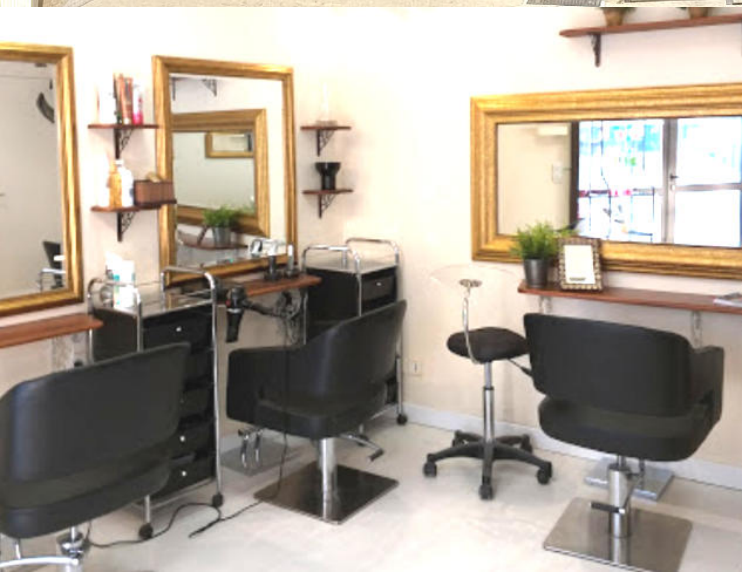

L'ATELIER DE COIFFURE
JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Le 1er avril 2010 j'ouvrais **l'Atelier de Coiffure** entourée de mes confrères commerçants de Castelnau de Guers. J'aurais pu craindre un poisson d'avril, mais non... **le salon fête bien ses 10 ans ce printemps !**

Depuis le début, je souhaite proposer un service personnalisé et un accueil sympathique mais professionnel. J'utilise d'ailleurs exclusivement des produits professionnels, gage de sécurité et de qualité.

Consciente de l'impact écologique de mon activité, je procède au **tri sélectif**, lave mes serviettes **avec de la lessive en vrac écologique** et j'envisage d'ici peu de **recycler vos cheveux** en adhérant à un programme de collecte afin de **capter les hydrocarbures en milieu humide** (*coiffeursjustes.com*).

Au terme de ces 10 années, je tiens à remercier tous mes clients, passés ou actuels, de la confiance et de la fidélité dont ils ont fait preuve à mon égard.

À bientôt !

Muriel, votre coiffeuse

REMISE EXCEPTIONNELLE

Afin de vous remercier et aussi vous donner l'envie de faire connaissance, je vous propose de **bénéficier d'une remise de 20% sur votre prochaine visite grâce au coupon ci-dessous valable jusqu'au 20 juin 2020.**

L'ATELIER DE COIFFURE
20% de remise
valable jusqu'au 20 juin 2020
sur présentation de ce coupon.

LE DOMAINE DE CASTELNAU PRIMÉ
UNE MÉDAILLE DE PLATINE MÉRITÉE !

2019 Decanter WORLD WINE AWARDS PLATINUM

A Castelnau de Guers, la viticulture se porte bien.

En témoigne cette **médaille de platine** qu'a reçue le Domaine de Castelnau au prestigieux concours international du **Decanter World Wine Awards à Londres en 2019.**

« L'Étendoir des fées », un syrah rouge, a reçu la note de **97/100 !**

Bravo à Christophe et Béatrice Muret et leur équipe pour la qualité de leur travail fort justement récompensée.

DOMAINE DE CASTELNAU

TÉLÉTHON 2019
UNE BELLE AFFLUENCE !

L'édition du Téléthon 2019 qui a eu lieu du 06 au 08 décembre sur notre commune a permis de récolter la somme de **1927€** au profit de l'AFM Téléthon, dont :

- 488€ de tombola
- 979€ de loto
- 110€ de buvette
- 100€ de participation à la belotte et à la pétanque
- 250€ de participation au badminton.

Une fois encore, ce sont **les associations castelnaulaises** qui ont organisé les manifestations avec le soutien de la Municipalité.

Téléthon 2019 : le loto des associations à la Maison du Peuple

Merci et bravo à tous les bénévoles de ces associations pour leur implication dans ces journées.

Et merci à tous les participants d'avoir répondu présent aux activités proposées.

RETOUR EN IMAGES SUR…
LE MARCHÉ DE NOËL DU 15 DÉCEMBRE À LA MAISON DU PEUPLE

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
NOTRE ANCIENNE DDEN À L'HONNEUR*

DDEN* : Déléguée de l'Education Nationale

Vendredi 10 janvier s'est tenue **la cérémonie des vœux** de M. Jean-Charles Sers, Maire de Castelnau de Guers, à la population en présence de **M^me^ Julie Garcin-Saudo**, notre conseillère départementale.

Après une rétrospective des événements marquants de l'année 2019, Jean-Charles Sers a **félicité les associations actives dans le village**, leurs représentants qui étaient en nombre à la Maison du Peuple, et tous les bénévoles qui contribuent à faire vivre le village de multiples façons.

Il a ensuite rendu hommage à **Danièle Bouisset et Michel Jantel,** nos deux jeunes retraités qui ont quitté leurs fonctions d'agents territoriaux récemment.

Puis, évoquant la récente acquisition de la propriété qui jouxte l'école, il a rendu un vibrant hommage à M^me^ Yvette Peyroche, l'ancienne propriétaire, mais surtout **notre ancienne DDEN.**

Photo : JC Mithouard

Elle a joué un rôle de conseil pendant le processus de rénovation de l'école, le passage aux nouveaux rythmes scolaires, et plus globalement sur tous les sujets concernant l'école.

Ayant perdu son mari récemment, elle a décidé de quitter Castelnau pour se rapprocher de ses enfants.

Le conseil municipal tenait très sincèrement à la remercier pour son implication à ses côtés durant toutes ces années.

LE REPAS DES AÎNÉS

UN MOMENT CONVIVIAL À NE PAS MANQUER !

Comme chaque année, la Municipalité offre un repas spectacle :

- ⇨ Aux personnes de + 60 ans domiciliées sur la commune
- ⇨ Aux couples dont l'un des conjoints a + 60 ans

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 février :

- ➲ En mairie (lundi au vendredi : 9h-12h / 16h-18h)
- ➲ Par téléphone : 04 67 98 13 61

Service de transport

La Municipalité propose **d'emmener et de ramener à leur domicile les personnes ayant des difficultés pour se rendre au repas.**

N'hésitez pas à en formuler la demande lors de l'inscription.

PREMIÈRE RÉSIDENCE D'ARTISTES MUSICIENS

MEZCAL JAZZ UNIT ET SANNA RUOHONIEMI NOUS ONT RAVIS

Ce jeudi 20 février avait lieu un petit événement à la Maison du Peuple : **la restitution de la première résidence d'artistes musiciens à Castelnau de Guers !**

Nous avons ainsi pu découvrir une musique de jazz très internationale née de la rencontre entre **Mezcal Jazz Unit**, 4tet de jazz languedocien, et la chanteuse finlandaise basée à Stockholm **Sanna Ruohoniemi**.

Le répertoire nous a fait voyager entre des arrangements de chansons traditionnelles scandinaves, une composition de la chanteuse, l'adaptation de morceaux du répertoire du Mezcal Jazz Unit, et même une composition d'Emmanuel de Gouvello, le bassiste, **chantée en français par Sanna Ruohoniemi, une grande première pour elle**.

D'emblée, le public fut conquis par le charisme, la douceur et la justesse de la chanteuse, magnifiquement accompagnée par le groupe Mezcal Jazz Unit. **Un CD est en préparation**. Nous guetterons sa sortie avec grand intérêt.

Beaucoup de jeunes ados étaient présents grâce au centre de loisirs qui avait organisé la buvette en partenariat avec l'association l'Attrape-Livres, afin de récolter des fonds pour financer leur prochain voyage. Une mixité du public qui a étonné et ravi la chanteuse qui nous a confié avoir rarement vu cela.

A refaire assurément !

CLUB DU 3ème ÂGE

L'**Assemblée Générale du 3ème Age** a eu lieu le 3 janvier dans la Maison du Peuple, en présence de Jean-Charles Sers notre Maire, de nombreux adhérents et Castelnaulais.

La présidente Mme Roumégoux a présenté **le bilan moral satisfaisant**. La trésorière a présenté **des finances saines.** La secrétaire a donné lecture des évènements notables de 2019 et présenté le programme 2020.

Les sorties en bus posent des problèmes, car le nombre des participants est souvent inférieur à 30 personnes d'où l'annulation de certaines sorties, malgré le nombre important d'adhérents.

Le bureau est reconduit avec les mêmes personnes. La réunion a pris fin avec le verre de l'amitié.

Le 3ème Age avait invité ses adhérents pour une **après-midi récréative autour de la Galette des Rois**. Tous se sont retrouvés pour un moment convivial. Ils se sont défoulés avec les animateurs Hélène au chant et son frère Jean-Marc au saxo, accordéon et guitare, dans une ambiance très chaleureuse.

ASAGAIA

L'association ASAGAIA vous propose de nombreux stages et ateliers tout au long de l'année.

Cette année l'association organise :

- un voyage initiatique en Grèce : du 02 au 12 mai

- un séjour vacances dans le Cantal : du 05 au 12 juillet (Nature et Humanité)

- un séjour initiatique aux USA, en partie dans la réserve Crow du Montana : du 09 au 24 aout.

Toutes les infos sur le site www.plumedelouve.com rubrique stages.

LES NOUVELLES DE « L'ÉCOL'O BUS »

Comme vous le savez, le projet de **l'Ecol'O Bus** porté par l'association « Fête des devoirs » est dans **une phase active de recherche de soutiens financiers.** Suite au lancement par la Région Occitanie d'un budget participatif ayant pour thème « Ma solution pour le climat », nous avons décidé de postuler en novembre dernier, et avons eu la bonne surprise d'apprendre fin janvier que l'Ecol'O Bus avait été sélectionné pour faire partie des 97 projets qui peuvent concourir, sur près de 400 projets déposés.

Depuis le 1er février, les votes sont ouverts. Après 3 semaines, **nous faisons régulièrement partie du trio de tête** (prenant même parfois la tête !) avec déjà plus de 700 votes !!

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont déjà voté pour ce projet. **Mais la route est encore longue jusqu'au 2 mars, et seuls les projets qui seront les mieux classés seront soutenus par la Région.**

Nous vous encourageons donc vivement à **partager cette information le plus largement possible autour de vous**, par :

> le bouche-à-oreilles ;
> les réseaux sociaux ;
> les sms ;
> les mails ;
Tous les moyens possibles !!!

AUJOURD'HUI, NOTRE AVENTURE PREND UNE NOUVELLE TOURNURE.

Après étude de faisabilité, nous avons décidé de fabriquer nos propres véhicules. Nous avons des partenaires compétents et performants dans leurs domaines et désireux de s'impliquer à nos côtés. Les Ecol'O Bus seront donc fabriqués en France.

Pour cela, même si nous arrivons à être soutenus par la Région, nous avons besoin d'un soutien financier supplémentaire afin de réaliser un prototype.

Vous pouvez faire un don grâce la campagne de financement participatif jusqu'au **21 mars** : **https://fr.ulule.com/ecolo-bus**

D'ores et déjà, plusieurs autres communes intéressées par cette initiative nous ont contactés. Mais avant d'aller plus loin, nous devons réussir à faire fonctionner nos véhicules à Castelnau !!

Pour voter, rendez-vous ici : **https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/project/ma-solution-pour-le-climat/selection/vote-citoyen**

Notre stand a eu du succès au séminaire « Le vélo en Occitanie »

Lundi 17 février à Carcassonne, nous étions présents au séminaire « Le vélo en Occitanie, aujourd'hui & demain » organisé par la région.
Nous y avons présenté l'Ecol'O Bus et avons pris des contacts très intéressants pour la suite du projet.

LA TROPA DEL GARRIGO

10 ANS DÉJÀ

10ème ANNÉE DE VISITES THÉÂTRALISÉES À CASTELNAU DE GUERS

Qu'il semble loin déjà **ce jour de juin 2011** où nous organisions notre **1ère visite théâtralisée de Castelnau de Guers**. Neuf ans plus tard nous avons pu assumer jusqu'ici **6 visites annuelles** à raison d'une soixantaine de spectateurs par séance, **soit plus de 3200 visiteurs**.

La visite proposée est gratuite suivie d'une dégustation également gratuite des vins produits sur la commune.
Un grand merci aux producteurs.

« L'isolement géographique du village génère l'autarcie et exacerbe les sentiments rugueux de la population. Mais les fées sont toujours là pour arranger les choses.

Les Sautarochs (saute cailloux) viennent à la rencontre du Marquis de Vins et Baron de Guers venu leur rendre visite. C'est rare car il vient de Versailles où il occupe de hautes fonctions : Lieutenant Général des armées du Roy Louis XIV et Commandant des mousquetaires de sa majesté. »

Pas moins de 14 comédiens et 2 musiciens pour vous présenter la mouture 2020.

Un guide explique la vraie histoire de Castelnau de Guers tandis que des comédiens mettent en scène des pans de vie de la petite histoire.

Les bourgeoises Guillemette et Dame Catherine, la paysanne Léontine, le Consul de Castelnau, le vieux Garrigou, le feu follet Jules, le Quéquejaïre, la Bohémienne Louna et sa fille Zoé, le seigneur Marquis de Vins, son confident de Trévignac et les courtisanes Bérengère et Joséphine, et bien sûr la Marraine des fées vont évoluer avec **11 saynètes** allant de la porte Minerve en passant par la place du Beffroi pour se diriger vers la porte Ste Anne puis le château et enfin l'église St Sulpice.

La Municipalité apporte son aide avec la mise en sécurité des accès aux rues et veille à leur propreté.

En cette année 2020 La Tropa del Garrigo organisatrice de l'événement proposera les dates suivantes :

Dimanche 5 juillet, Dimanche 12 juillet, Dimanche 19 juillet,

Dimanche 2 août, Dimanche 16 août.

Soyez nombreux à venir regarder et écouter les dialogues qui évoluent chaque année.

Le Président de la Tropa del Garrigo
Robert Jaeger

CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS

Après plus de dix ans passés à la tête du club, **Philippe Cauquil** a décidé, pour raisons personnelles, de quitter son poste de président.

C'est **Jean Pierre Bosquier** qui assurera, au moins jusqu'à la prochaine assemblée générale, cette fonction.

Le Club Omnisports ne peut que remercier Philippe pour tout le travail qui a été accompli tout au long de ces années.

Philippe reste membre du conseil d'administration et continuera à gérer la **section pétanque**. Cette section voit son nombre de licenciés augmenter encore cette année. De nouveaux joueurs ont quitté leur ancien club pour rejoindre Castelnau.

Le championnat de secteur a repris début février et nul doute qu'avec ces nouvelles recrues **les bons résultats ne se feront pas attendre.**

Les concours organisés par le club continuent, deux fois par mois le samedi après-midi et lorsque le temps s'y prête, les participants sont toujours aussi nombreux.

Pour ceux qui préfèrent rester au chaud, **les concours de belote ont lieu un vendredi sur deux à la salle du club à 20h30.**

Le club a organisé les concours de belote pendant la fête votive les lundi et mardi. **Une belle réussite encore pour cette édition 2020, pas moins de 28 équipes ont participé à ces concours.**

Comme chaque année le **challenge Guy Clovis** a été remis en jeu. C'est **David Portes et Romain Cros** qui ont reçu, cette année, des mains de Pascal et Eric Guy, présents pour l'occasion, le trophée.

Les autres sections du club poursuivent leurs activités.

Les cours de **Pilate, gym douce et Qi Gong** sont toujours suivis avec autant d'assiduité par les nombreux participants.

La section **tambourin** voit, elle aussi, **son nombre de licenciés augmenter.** Deux équipes seront engagées cette année pour le championnat en extérieur. Une en championnat de 3ème division départementale et une en championnat de nationale 2.

Les joueurs se préparent pour cette nouvelle échéance qui commencera mi-mars et certains ont déjà repris le chemin des entraînements.

L'école de tambourin poursuit les entraînements pour les plus jeunes le vendredi soir. Les tout petits progressent de jour en jour et donnent entière satisfaction aux entraîneurs.

L'équipe des minimes engagée en championnat en salle a terminé la saison le 19 janvier lors du dernier plateau qui a été organisé par le club à Pézenas. Au delà des résultats, **cette équipe a progressé tout au long de la saison.**

Divers

Le club a organisé un loto aux jambons au mois de décembre, nous en profitons pour remercier les personnes présentes.

Merci également d'avoir été nombreux au **traditionnel repas de la Saint Valentin** le samedi 15 février à la salle polyvalente.

ASSOCIATION MULTISPORTS ET CULTURELLE

Cette année encore l' **A.M.S.C** enregistre une affluence d'adhésions. Nous sommes proches des **80 adhérents et participants** ! Cela s'explique par **la diversité des activités proposées et une hausse du nombre de jeunes.**

Rappels :

- Marche nordique : 2 séances les mardi et jeudi.

- Cardio : 2 séances le mercredi.

- Badminton : 3 séances les lundi et jeudi.

- Multisports : 2 séances le mercredi.

Nous avons fait une initiation/ découverte d'une nouvelle activité, le **tir à l'arc,** qui fait déjà des émules et provoque de l'enthousiasme. A suivre...

Concernant la **marche nordique**, nous avons réduit de moitié le montant de l'adhésion (45€/an) et nous proposons 2 séances à deux niveaux. Chacun·e doit pouvoir marcher à son rythme en toute convivialité.

Les personnes plus âgées ne doivent pas craindre de nous rejoindre, elles sont bienvenues. Cette activité est un véritable **support à une bonne santé.**

Contactez-nous
par mail :
amsc.castelnaudeguers@gmail.com

ou par téléphone :
Driss : 06 81 55 53 18
Tiennouch : 06 37 53 67 05

L'ATTRAPE-LIVRES

En mémoire de notre président virtuel, à notre cher Fred Tavano.

Dès le début, tu as cru à notre projet, tu nous as soutenus, aidés, accueillis chez toi pour nos premières réunions.

Tu te creusais la tête pour nos affiches et acceptais bien volontiers toutes les remarques pointilleuses. Tu ne t'es jamais pris au sérieux, tu étais d'une gentillesse incroyable, tu avais un humour incisif.

Tu vas nous manquer.

L'Attrape-livres te remercie et se souviendra longtemps de
ton dévouement et de ta générosité.

A.S.P.A.H.C.*

A.S.P.A.H.C. : Association de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnau de Guers*

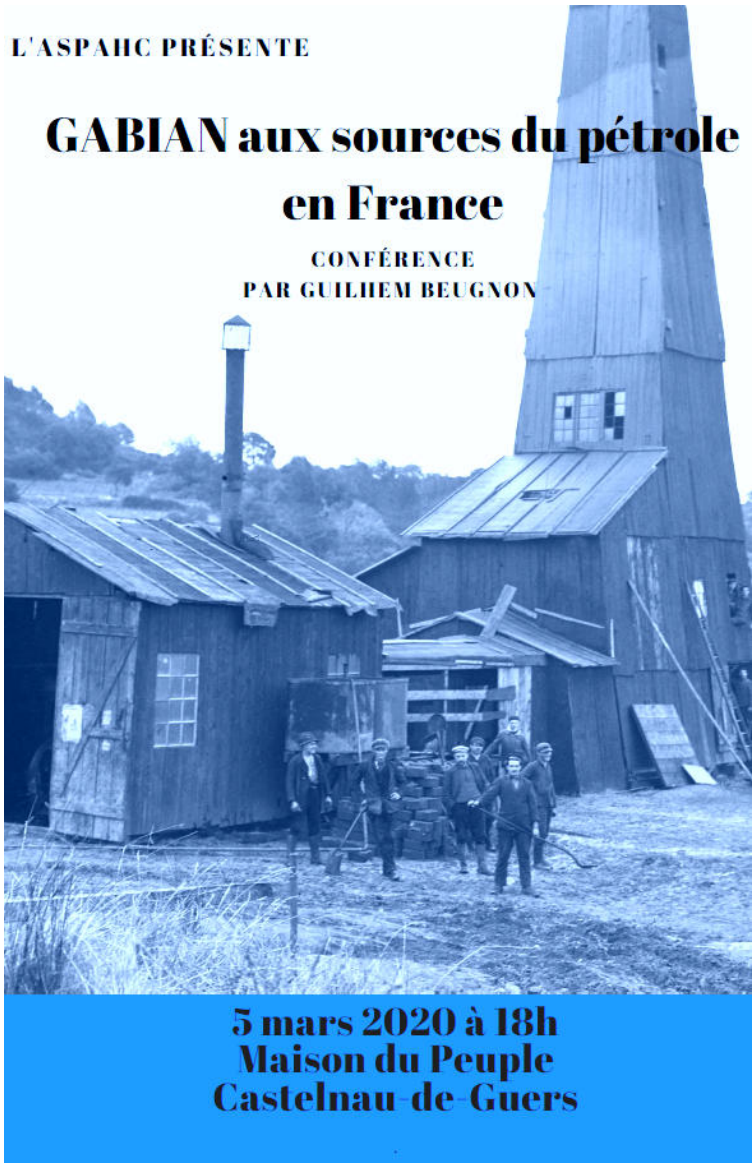

L'assemblée générale du 8 février marque le début des activités 2020 pour l'Association de sauvegarde du patrimoine.

Après une interruption de quelques années à cause d'un manque de public suffisant, **l'ASPAHC a renouvelé l'an dernier une offre culturelle avec des conférences gratuites.**

Cette année nous renouvelons l'expérience avec une première conférence qui aura lieu le **jeudi 5 mars à 18h à la Maison du Peuple.** C'est Guilhem Beugnon qui est directeur du CREED (Centre de Ressources et d'Education au Développement durable) à Vailhan qui nous présentera **« Gabian aux sources du pétrole en France »,** l'histoire de l'exploitation d'un gisement de pétrole à Gabian vers 1885 puis de 1925 à 1950. Il sera sans doute aussi évoqué le **puits de pétrole de Castelnau de Guers,** et le conférencier dédicacera son ouvrage sur l'histoire du pétrole à Gabian.

D'autres conférences suivront d'avril à juin. L'évènement attendu cette année est la **parution d'un livre sur les moulins de la basse-vallée de l'Hérault** qui fera une large place à la destruction de notre moulin.

En avril aura lieu un évènement important, la 3ème édition de **« Historiae nostrae »,** journée qui est organisée avec le concours de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée et qui regroupe les acteurs du patrimoine réunis en associations au sein de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Toutes les informations sur ces activités et les sorties découvertes qui seront proposées cette année seront visibles sur notre site internet : **https://castelnaudeguers.wixsite.com/aspahc**

Noël Houlès

La fête votive en images

Prochainement

L'hiver a bien du mal à prendre sa place en ce début d'année 2020, mais rien n'empêche l'association Générations Castelnau de toujours vous proposer un programme riche et varié accessible à toutes et tous.

La fête votive 2020 fût un excellent millésime de par la qualité de son contenu, et surtout par la **participation en hausse du public**. En effet, le choix des orchestres **No Name** le vendredi soir et **Cocktail de Nuit** le samedi soir a su attirer du monde puisque **la salle polyvalente était comble les deux soirs**.

Sans parler des **deux lotos** dont les joueurs sont repartis avec le sourire, **le repas-spectacle** du dimanche soir autour d'un délicieux couscous avec la **Compagnie Arc en Ciel** qui nous a envoûtés de sa magnifique prestation. Et enfin le spectacle proposé par **El Kote**, artiste pluridisciplinaire d'origine chilienne, duquel les enfants et parents sont repartis émerveillés.

Vu le succès remporté par **Castel'Ciné**, nous avons décidé de faire perdurer le projet en vous proposant **1 à 2 projections par trimestre** de films tout public avec un accès libre et gratuit pour tous.

La **sortie au ski du 1er février** a rencontré un réel succès puisque nous avons été dans l'obligation de réserver un 2nd bus, la demande étant importante. Pas moins de 95 personnes se sont retrouvées sur les pistes enneigées de Font Romeu. Avec la fatigue, le retour sur Castelnau en début de soirée fut bien calme !

Dans la continuité de nos soirées à thème de 2019 qui ont été de beaux moments de rencontre et de convivialité, d'autres soirées seront bientôt proposées avec un **Castel'80** approchant bientôt... Surveillez vos boîtes aux lettres pour être informés des informations précieuses !

Nous remercions tous les bénévoles qui nous accompagnent et nous aident dans la bonne humeur, la Municipalité pour son soutien, et tirons notre chapeau à tous ceux qui participent à nos manifestations.

A très vite.

Les membres de l'Association Générations Castelnau

CLUB PHOTO DE CASTELNAU DE GUERS

LA PRÉPARATION DE L'EXPOSITION SUR NOTRE VILLAGE VA BON TRAIN

Exposition « IMAGES DE NOTRE VILLAGE »

Grâce aux photos et aux documents prêtés par une trentaine de contributeurs, que nous remercions, grâce aussi à nos informateurs dont les souvenirs nous ont permis de rédiger les commentaires et enfin grâce au travail de restauration réalisé sur les photos anciennes, nous vous proposons **plus de 220 photos allant du XIX^{ème} au XXI^{ème} siècle.** Elles sont regroupées par thèmes qui mettent en évidence le dynamisme et les profondes mutations de notre commune.

Les anciens s'y retrouveront, les plus jeunes et les nouveaux castelnaulais apprendront à mieux connaître le village.

Ce sera aussi l'occasion d'échanger…

En plus des photographies exposées, il y aura une projection en continu d'images ainsi que la présentation d'un documentaire cinématographique des années 50 et deux diaporamas réalisés par le club : l'un sur quelques aperçus sur l'église et l'autre sur la « seconde vie du château » à la grande époque viticole.

Nous vous attendons à la Maison du Peuple
du 28 février au 1er mars
de 10h30 à 12h / 15h à 18h30.

Le vernissage avec un vin d'honneur offert par la Municipalité aura lieu le **vendredi 28 février à 18h.**

Bien entendu le CPCG continue aussi ses activités photographiques avec : ateliers du vendredi soir (à 20h30 salle attenante à la mairie), sorties photos et visites d'expos… Mais de cela nous vous reparlerons.

Pour tout renseignement,
contactez Gérard Guiraud :

3, rue des Jasses
04 67 98 88 19
06 82 85 88 85
clubphoto.cg@gmail.com

Pour mieux nous connaître :

Notre site : https://castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo

Notre page facebook : https://www.facebook.com/clubphoto.castelnaudeguers

ETAT CIVIL / INFOS PRATIQUES

Naissances

Bienvenue à

Roxane GIMENO

Mariages

Toutes nos félicitations
et tous nos vœux de bonheur à

Samantha DENIS
&
Herbert SEUDIEU

Maryvonne TRANCOEN
&
Yves ROOBAEY

Décès

Monsieur le Maire
et son Conseil Municipal
présentent leurs plus sincères
condoléances aux familles de

Denis BOUIRAT

Jacqueline MONTAGUT
épouse GUYOMARD

Georgette PORTES
épouse FRIZE

Antoinette NIÉTO
épouse RUVIRA

Marie GUICHARD
épouse BEL

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue** : 5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- **MICHELI Sylvie, psychologue, psychologue holistique, hypnose :** 22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- **DEBAYLE Martine, orthophoniste :** 7bis Avenue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**
- **SUCHET de RUS Sabrina, développement personnel et Hypnothérapeute :** 1 rue des Oliviers, **07 81 30 76 75**

ADMINISTRATIONS

OUVERTURE MAIRIE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h - 12h / 16h - 18h
Mercredi : 9h - 12h

OUVERTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE
Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
16h - 18h uniquement les retraits de colis et lettres recommandées.

ACCUEIL DE LOISIRS
De 7h30 à 18h - **Tel : 04 67 30 29 59**

GENDARMERIE PÉZENAS
Tel : 04 67 98 13 65

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Secrétariat du canton de Pézenas
Tel : 04 67 67 60 82

En cas d'urgence : 06 38 65 13 04 (Maire)

*** Pour contacter le secrétariat de la Mairie par service :**
Laurie BOUISSET : accueil@castelnau-de-guers.com / 04 67 98 13 61
Marion RUBIO : communication@castelnau-de-guers.com / 04 99 41 00 09
Martine LAHOZ : finances@castelnau-de-guers.com / 04 67 98 16 93
Claudia WEICHERT : urbanisme-elections@castelnau-de-guers.com / 04 67 98 16 94

NUMÉROS UTILES
ENEDIS (standard) : 0 969 32 18 57
ENEDIS (Sécurité dépannage) : 0 972 67 50 34
GrDF : 09 69 36 35 34
GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33

SICTOM PÉZENAS - AGDE

PERMANENCE SICTOM

La prochaine permanence mensuelle de Monsieur Jean Léon se tiendra :

Vendredi 06 mars
de 10h30 à 12h00
en mairie.

Elle permettra aux usagers de poser toutes les questions relatives à la gestion des déchets (collectes, conteneurs, etc.).

Pour tous renseignements : 04 67 98 45 83

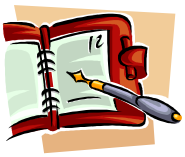

→ AGENDA

FEVRIER

FEVRIER

- **Vendredi 28/02 : VERNISSAGE DE L'EXPOSITION PHOTO « IMAGES DE NOTRE VILLAGE »** (Club Photo - Maison du Peuple - 18h)
- **Du vendredi 28/02 au dimanche 01/03 : EXPOSITION PHOTO « IMAGES DE NOTRE VILLAGE »** (Club Photo - Maison du Peuple - 10h30-12h / 15h-18h30)
- **Samedi 29/02 : CASTEL'SOIRÉE « MUSIQUES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »** (Générations Castelnau - Salle polyvalente - 19h)

MARS

MARS

- **Jeudi 05/03 : CONFÉRENCE « GABIAN AUX SOURCES DU PÉTROLE EN FRANCE »** (ASPAHC - Maison du Peuple - 18h)
- **Vendredi 06/03 : REPAS DES AÎNÉS** (Municipalité - Salle polyvalente - 12h)
- **Samedi 07/03 : LOTO DE L'ÉCOLE** (Maison du Peuple)
- **Dimanche 15/03 : ÉLECTIONS MUNICIPALES - 1er TOUR**
- **Jeudi 19/03 : COMMÉMORATION DU CESSEZ LE FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**
- **Vendredi 20/03 : C'EST LE PRINTEMPS !**
- **Dimanche 22/03 : ÉLECTIONS MUNICIPALES - 2nd TOUR**
- **Dimanche 29/03 : LOTO DU 3ème ÂGE** (Maison du Peuple) **// PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ (-1H)**

AVRIL

AVRIL

- **Samedi 04/04** : **VACANCES SCOLAIRES DE PÂQUES**
- **Mercredi 08/04** : **ATELIER NUTRITION** (CCAS - Maison du Peuple - 14h)
- **Dimanche 12/04** : **PÂQUES**
- **Dimanche 19/04** : **CONCERT DE JAZZ « MINIATUS 4TET »** (Maison du Peuple - 17h)
- **Lundi 20/04** : **RENTRÉE SCOLAIRE**
- **Jeudi 30/04** : **SPECTACLE JEUNE PUBLIC « IL ÉTAIT PLUS QU'UNE FOIS »**

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com

Bulletin municipal d'informations de la commune de Castelnau de Guers. Directeur de la publication : Jean-Charles Sers
Rédaction-conception : Conseillers Municipaux - Maquette : Cédric Chauveau
Ne pas jeter sur la voie publique